

02 mai 2022 -12:13

## COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence interministérielle Santé publique

La CIM Santé publique lance la GovApp : recevoir des notifications des autorités publiques plus rapides et encore plus sûres

La crise du COVID-19 a montré une fois de plus l'importance d'une information gouvernementale correcte et fiable que le citoyen peut trouver de manière conviviale. Ces derniers mois, des sites web, des campagnes, des brochures, etc. ont été créés et organisés, en plus des applications numériques telles que Coronalert et CovidSafe. Ces applications se sont avérées non seulement pratiques, mais aussi très populaires. Coronalert a été téléchargé 3,9 millions de fois et CovidSafe pas moins de 8,6 millions de fois. L'autorité publique souhaite donc utiliser davantage ce type de communication et lance aujourd'hui la GovApp .

Grâce à cette GovApp, vous trouverez des informations sur les politiques de COVID-19, mais vous recevrez également des notifications telles que les codes CTPC ou le fait que vous avez eu un contact à haut risque.

L'application remplace donc les messages SMS qui étaient envoyés jusqu'à présent. Cette application présente plusieurs avantages : elle permet de recevoir des messages plus longs, elle permet une communication visuelle et elle est mieux protégée contre la fraude ou l'usurpation d'identité. Pour les autorités publiques, cela permet d'économiser de l'argent car le volume de SMS (payants) devrait diminuer de façon considérable.

La GovApp ne demande pas votre identité. Comme pour les SMS, votre numéro de téléphone mobile est la base de la communication. L'application vérifie votre numéro et enregistre également votre préférence linguistique. Pour protéger la vie privée, le contenu des messages est crypté. L'application peut être utilisée sur les smartphones et les tablettes basés sur Android et iOS.

La réalisation technique a été assurée par Digitaal Vlaanderen et l'organisation ICT commune des institutions publiques de sécurité sociale, des services publics fédéraux et des services publics des entités fédérées, à savoir l'ASBL Smals.

À l'avenir, les autorités publiques pourront également ajouter d'autres informations dans la GovApp, en plus de celles concernant le COVID-19.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'application sur le site <https://govapp.be/>.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Christie Morreale - Gouvernement wallon (présidente de la CIM)
- Wouter Beke - Gouvernement flamand
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française

- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)